

PLAN LOCAL D'URBANISME

04U25

Rendu exécutoire
le

DOSSIER

Date d'origine :
Juin 2025

PLU approuvé le 26 Septembre 2024 - Etude réalisée par Agence d'Urbanisme ARVAL

Modification simplifiée n°1 - APPROBATION - Dossier
annexé à la délibération municipale du

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER MIS À DISPOSITION DU PUBLIC -

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification simplifiée n°1 du PLU de Luzarches :

- Pièce 5a : Règlement graphique (Plan de découpage en zones : Territoire)
- Pièce 5b : Règlement graphique (Plan de découpage en zones : le secteur aggloméré)
- Pièce 5c : Règlement écrit (extrait)

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 26 septembre 2024, n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.